[149]

Les noms ont été ensuite demandés, et pris comme suit, savoir :

Pour

Messieurs Huot, Raby, Durocher, Begin, De Bonne, Teta Martineau, Papineau, De Rocheblave, Bedard, Planté, le Procureur Genéral, Black et Dumas.

Contre

Messieurs Berthelot, Craigie, Lees, Grant, Cuthbert, Fisher, et Young. RESOLU, que le Bill passé tel qu'amendé.

ORDONNE', que Mr. le Juge De Bonne et Mr. Papineau portent ce Bill au Conseil Légissatif et l'informent que cette Chambre y a acquiescé, avec quelques amendements, auxquels amendements cette Chambre demande la concurrence du Conseil Législatif.

Sur motion de Mr. Dumas, secondé par Mr. Berthelot,

Le Bill pour regler les pouvoirs de tester, et les formalités des testaments, a été lu pour la premiere fois.

ORDONNE', que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

Sur motion de Mr. Berthelot, secondé par Mr. Bedard,

ORDONNE', que Mr. Berthelot ait la permission d'introduire un Bill, pour amender une Ordonnance passée dans la 25me année du regne de sa présente Majesté, intitulée, "Ordonnance "qui regle les sormes de procéder dans les Cours de Judi"cature, et qui établit les procès par Jurés dans les affaires de commerce et d'injures personnelles, qui doivent être "compensées en dommages en la Province de Québec."

En conséquence il a présenté le dit Bill à la Chambre.

ORDONNE', que le dit Bill soit traduit en langue Angloise.

Sur motion de Mr. Cuthbert, secondé par Mr. Papineau,
T ORDONNE',